Paris : La ville épinglée sur sa gestion de l'emploi

17/09/2010 à 20h31

Un rapport de la chambre régionale des comptes (CRC) d'Ile-de-France sur la gestion des ressources humaines de la ville de Paris depuis 2002 relève des "*irrégularités dans les créations d'emploi et les recrutements*" ainsi que le coût salarial des 20 directeurs généraux les mieux rémunérés, qui touchaient chacun 248.000 euros en moyenne en 2008.

La CRC chiffre à 1,8 million d'euros le coût de cette "*anomalie*". Elle constate que des fonctionnaires, nommés délégué ou délégué général, ont été détachés sur des emplois de directeur ou directeur général alors qu'ils n'en "*remplissent aucunement les fonctions*".

La CRC dénombre 10 directeurs adjoints au 31 décembre 2008, "*recrutés sans emplois budgétaires correspondants*", "*avec dans certains cas des compléments indemnitaires*".

La chambre dénonce la "*dénaturation de la prime départementale*", qui coûte aujourd'hui près de 13 millions d'euros, contre 5 millions en 2002, à cause de l'extension du nombre de bénéficiaires mais aussi des hausses accordées à l'encadrement supérieur.

La Ville de Paris a jugé qu'il n'y avait "*nulle anomalie ni irrégularité*". (…)

Nouvel Obs

(Merci à Chanteur)